

# Rapport du Maire 2025

## Municipalité de Saint-Moïse

Mesdames et Messieurs les contribuables,

Il me fait plaisir encore cette année de vous faire un court résumé de nos activités, comme le prévoit l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec* et l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

### ÉTATS FINANCIERS

NOTE : Pour 2024, le comptable a procédé à un redressement des activités d'investissement dans le projet du chemin Kempt, passant de 47 933\$ à 12 683\$ modifiant ainsi le surplus budgétaire de 86 480\$ à 121 730\$.

Les états financiers 2025 présentent un portrait juste de la situation financière de la municipalité.

Si on s'attarde aux revenus de fonctionnement (voir tableau 1), on constate une hausse importante des revenus, ce qui est attribuable principalement à l'augmentation du taux de la taxe foncière et des taxes de services pour l'eau potable, pour les égouts et les matières résiduelles. On observe aussi une diminution importante dans les « Impositions des droits », dû à la baisse du nombre de transactions immobilières. On constate aussi une hausse dans les « Transferts gouvernementaux » causé par la bonification des aides financières ainsi que dans les « Autres revenus » qui est alloué principalement aux intérêts bancaires générés par le placement temporaire de la subvention reçue en 2024 pour les travaux du chemin Kempt, réalisés en 2025.

Tableau 1 : Revenus de fonctionnement

	2025	2024
Taxes	723 476 \$	585 389 \$
Compensations tenant lieu de taxes (école, CPE, Postes)	15 058 \$	9 949 \$
Transferts gouvernementaux	446 117 \$	402 268 \$
Services rendus (location locaux, loisir intermunicipal)	40 852 \$	35 387 \$
Imposition des droits (redevances carrière, mutation)	15 891 \$	38 956 \$
Autres revenus (éolien, ristourne, intérêts banque)	84 931 \$	59 370 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>1 326 325 \$</b>	<b>1 131 319 \$</b>

Du côté des charges (voir tableau 2), on note une hausse au niveau de « Transport » qui s'explique par les coûts de la première année d'exécution du nouveau contrat pour l'enlèvement de la neige. Au niveau du « Frais de financement », la hausse significative est principalement causée par les intérêts associés à l'emprunt temporaire contracté afin d'exécuter les travaux du projet de la mise aux normes des eaux usées – phase 1.

## ÉTATS FINANCIERS (suite)

Tableau 2 : Charges

	2025	2024
Administration générale	204 940 \$	200 758 \$
Sécurité publique	84 629 \$	81 250 \$
Transport	441 905 \$	399 293 \$
Hygiène du milieu	164 496 \$	184 905 \$
Santé et bien-être	7 943 \$	9 039 \$
Aménagement, urbanisme et développement	40 462 \$	38 866 \$
Loisirs et culture	94 449 \$	95 040 \$
Frais de financement	51 019 \$	33 837 \$
Amortissement des immobilisations	230 029 \$	207 584 \$
<b>Total des charges</b>	<b>1 319 872 \$</b>	<b>1 250 572 \$</b>

Finalement, la municipalité termine l'année avec un **surplus de 168 682 \$** (voir tableau 3).

Tableau 3 : Excédent (déficit) de l'exercice

	2025	2024	2023
Revenus de fonctionnement	1 326 325 \$	1 131 319 \$	971 358 \$
Charges	1 319 872 \$	1 250 572 \$	1 311 175 \$
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>6 453 \$</b>	<b>(119 253) \$</b>	<b>(339 817) \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales :</b>			
Amortissement des immobilisations	230 029 \$	207 584 \$	195 550 \$
Cession nette des immobilisations	0 \$	5 000 \$	0 \$
(Gain) perte sur cession	0 \$	4 547 \$	7 161 \$
Remboursement de la dette à long terme	(65 300) \$	(68 600) \$	(67 300) \$
Affectations :			
Activités d'investissement	0 \$	(12 683) \$	(64 095) \$
Excédent de fonctionnement affecté	0 \$	107 635 \$	138 305 \$
Réserves financières et fonds réservés	(2 500) \$	(2 500) \$	(2 500) \$
<b>Excédent (déficit) à des fins fiscales</b>	<b>168 682 \$</b>	<b>121 730 \$</b>	<b>(132 696) \$</b>

Redressé

La dette à long terme de la municipalité (voir tableau 4) est composée d'un montant de 628 900 \$ pour les travaux dans le chemin Kempt et d'un montant de 71 500 \$ pour le raccordement du nouveau puit, totalisant un montant de 700 400 \$. On constate une diminution régulière de la dette.

## ÉTATS FINANCIERS (suite)

Tableau 4 : Endettement total net à long terme

	2025	2024	2023
Dette à long terme	700 400 \$	861 700 \$	1 023 700 \$
Frais reportés	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Endettement total net à long terme</b>	<b>700 400 \$</b>	<b>861 700 \$</b>	<b>1 023 700 \$</b>

Un autre indicateur financier important à considérer est celui de l'excédent accumulé (voir tableau 5). On remarque une hausse de l'excédent de fonctionnement non affecté qui correspond au montant de l'excédent de l'exercice 2025 (168 682 \$), de l'excédent de l'exercice 2024 redressé (121 730 \$) et d'un montant résiduel provenant de l'excédent de fonctionnement affecté pour les projets divers (57 576 \$).

Tableau 5 : État de la situation financière

	2025	2024	2023
Actifs financiers	1 367 028 \$	2 728 745 \$	1 198 307 \$
Passifs (moins)	1 257 669 \$	2 846 933 \$	1 408 576 \$
Actifs non financiers	4 920 318 \$	4 263 496 \$	3 847 374 \$
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	<b>5 029 677 \$</b>	<b>4 145 308 \$</b>	<b>3 637 105 \$</b>

### Détail de l'excédent accumulé

Excédent de fonctionnement non affecté	347 988 \$	179 306 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement affecté	0 \$	0 \$	165 211 \$
Réserves financières et fonds de réservés	75 231 \$	72 731 \$	70 231 \$
Investissements nets dans les immobilisations	4 606 458 \$	3 893 271 \$	3 401 663 \$
<b>Excédent (déficit) à des fins fiscales</b>	<b>5 029 677 \$</b>	<b>4 145 308 \$</b>	<b>3 637 105 \$</b>

Redressé

Le tableau 6 donne un descriptif plus détaillé de l'excédent de fonctionnement affecté, ainsi que le montant cumulatif des réserves financières et fonds réservés.

Tableau 6 : Descriptif excédent et cumulatif des réserves

	2025	2024	2023
Excédent affecté : projet divers	0 \$	0 \$	57 576 \$
Excédent affecté : pour équilibrer budget suivant	0 \$	0 \$	107 635 \$
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>165 211 \$</b>
Entretien des chemins	87 981 \$	204 123 \$	185 316 \$
Loisir intermunicipal	6 278 \$	8 950 \$	4 400 \$
Élection municipale	10 000 \$	7 500 \$	5 000 \$
<b>Réserves financières et fond réservés</b>	<b>84 259 \$</b>	<b>220 573 \$</b>	<b>194 716 \$</b>

## RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

2025	Maire	Conseiller (ère)
Rémunération	6 303,00 \$	2 101,00 \$
Allocation dépenses	3 152,00 \$	1 051,00 \$

## RÉALISATIONS

- Travaux de voirie et ponceau dans le premier kilomètre du chemin Kempt
- Renouvellement Politique MADA (Municipalité Amie des Aînés)
- Rechargement en gravier route Paradis

## ORIENTATIONS 2026-2027-2028

L'obturation de l'ancien puit et la démolition du bâtiment à la route de la Montagne en 2026.

La mise aux normes des infrastructures pour le traitement des eaux usées, phase 2 en 2026-2027.

Travaux de correction de la chaussée dans le premier kilomètre dans la route Paradis et travaux de voirie et ponceau dans les différentes routes municipales en 2027-2028.

## RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

	2025	2026	Majoration	%
Valeurs imposables	51 411 200 \$	52 469 100 \$	1 057 900 \$	2,06
Valeurs non imposables	4 060 100 \$	4 359 100 \$	299 000 \$	7,36
<b>TOTAL</b>	<b>55 471 300 \$</b>	<b>56 828 200 \$</b>	<b>1 356 900 \$</b>	<b>2,45</b>

## LISTE DES CONTRATS

Conformément à l'article 938.1 du Code Municipal, la municipalité dépose la liste de tous les contrats octroyés et des factures totalisant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025, se trouvant en annexe.

*Patrick Fillion*, maire